

M. l'abbé P. Leclerc, assistant à Thetford ;

“ “ J.-Cl. Giroux, desservant de N.-D. de Lorette (*Village huron*) ;

“ “ F.-X. Côté, vicaire à N.-D. de Lévis ;

“ “ Geo. Mercier, vicaire à Saint-Patrice (Fraserville) ;

“ “ Edm. Paré, vicaire à Saint-Joseph de Beauce.

— Le 27 février, avait lieu, à l'Hôtel-Dieu de Lévis, une cérémonie de profession et de prise d'habit.

Mlle Marie-Zélie Lessard, de Saint-Joseph de Beauce, sœur converse, a fait profession et a reçu, en religion, le nom de Sœur Saint-Thomas de Villeneuve ; Mlles Marie Angéline Mathieu, de Saint-Roch de Québec, et Albertine Demers, de Québec, ont pris le saint habit. La première a reçu, en religion, le nom de Sœur Saint-Nicolas de Tolentino ; et la seconde, celui de Sœur Saint-Louis de Gonzague.

La cérémonie était présidée par M. l'abbé F.-X. Gosselin, curé de Lévis, assisté de MM. les abbés Grondin et Caron, du Collège de Lévis.

Le sermon a été prononcé par M. l'abbé C.-E. Carrier, curé de Saint-Joseph de Beauce.

— Dimanche soir, S. G. Monseigneur l'Archevêque a présidé au Patronage une réunion plénière des membres des conférences de la Société Saint-Vincent de Paul de Québec.

M. C.-J. Magnan, président général, a fait un rapport très intéressant sur les opérations de la Société.

Le R. P. Nunesvais, supérieur du Patronage, a parlé à la nombreuse assistance de son récent voyage d'Europe. Il a dit quelle est l'admirable bonté qui caractérise N. S. P. Pie X, et quelle action religieuse il a déjà exercée à Rome, notamment par les homélies qu'il adresse lui-même aux fidèles romains, comme par la solennité qu'il fait donner aux cérémonies de première communion. Le P. Nunesvais décrivit aussi le travail si important que les religieux de son Institut accomplissent à Marseille, et annonça la fondation toute prochaine d'un Patronage à N.-D. de Lévis.

Monseigneur l'Archevêque voulut bien aussi adresser une allocution à l'immense auditoire. Sa Grandeur, particulièrement, invita d'une manière pressante les associés de la Saint-Vincent de Paul et des autres sociétés religieuses à seconder la